

CONCOURS C-ERG-23-24-02

Nous désirons combler un poste régulier à temps complet de
ERGOTHÉRAPEUTE
(Centre administratif, 157, rue St-Louis, Montmagny)

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

SEMAINE DE TRAVAIL

35 heures/semaine selon un horaire à déterminer
avec le supérieur immédiat

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La directrice des Services éducatifs

NATURE DU TRAVAIL

L'ergothérapeute en milieu scolaire intervient sur les tâches et les activités essentielles à la participation et à la réussite éducative des élèves. L'intervention peut être orientée sur l'occupation (alimentation, habillage, découpage, graphomotricité, jeux, utilisation d'un outil technologique, etc.), sur l'environnement (mobilier, espace de travail, organisation de la classe, matériel scolaire, etc.) et sur la personne (habiletés sensorielles, motrices, perceptuelles, fonctionnelles, etc.) afin de soutenir l'engagement et le rendement occupationnel de l'enfant. L'objectif des interventions réalisées est de soutenir le développement des habiletés requises pour évoluer en milieu scolaire, de les maintenir, de les rétablir, ou de diminuer les situations de handicap.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

- En contexte scolaire, l'ergothérapeute intervient dans une approche universelle, organisée selon le modèle Réponse à l'intervention (RAI). Ainsi il recommande :
 - Des mesures qui favorisent l'autonomie des enfants dans les environnements communs;
 - Des stratégies universelles en lien avec le développement de l'enfant;
 - Des approches qui favorisent l'autonomie dans les situations d'apprentissages proposées.
- Selon le contexte et les besoins, le mandat attribué à l'ergothérapeute peut s'inscrire dans un ou plusieurs niveaux d'intervention. Par exemple :
 - Mandats de l'ergothérapeute dans une approche d'interventions de niveau 1 :
 - Ateliers de stimulation en classe (ex. : écriture, autorégulation, habiletés préscolaires, organisation, etc.);
 - Accompagnement des enseignants, élaboration de portraits de classe;
 - Formations aux parents et aux équipes-école (ex. : graphomotricité, développement moteur, TSA, TDC, sphère sensorielle, classe flexible, aménagement physique d'une classe, etc.);

- Adaptation de l'environnement;
 - Participation à des communautés d'apprentissage professionnelles et divers comités (ex. : graphomotricité, préscolaire 4 ans, « script-cursif », etc.);
 - Détection des élèves à risque.
- Mandats de l'ergothérapeute dans une approche d'interventions de niveaux 2 et 3 :
 - Consultation ponctuelle et opinion particulière sur la situation d'un élève;
 - Sous-groupe d'intervention (ex. : écriture, autorégulation, habiletés préscolaires, etc.);
 - Dépistage des élèves présentant des indices de difficulté (ex. : TDC, etc.);
 - Observation en classe en lien avec une problématique ciblée et recommandations à l'équipe-école;
 - Collaboration et lien avec les partenaires externes;
 - Soutien à l'application des recommandations (de l'interne et de l'externe);
 - Vulgarisation à l'équipe-école des informations contenues au rapport d'évaluation en ergothérapie;
 - Participation aux rencontres multidisciplinaires/études de cas, participation au plan d'intervention scolaire;
 - Recommandation de matériel adapté.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

TRAITEMENT

Entre 27,46 \$ et 50,39 \$ selon la convention collective.

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée du curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, **au plus tard le 6 mai 2024 à 16 h**, à l'attention de :

Service des ressources humaines
 Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
 157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
 Télécopieur : 418 241-5961
 Courrier électronique : resshuma@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 3 avril 2024

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.